

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18 avril 2023

Réseau postal

Massonnens regagne une filiale en partenariat et le service à domicile est maintenu dans la localité

Les habitantes et habitants de Massonnens pourront à nouveau effectuer leurs transactions postales auprès d'un commerce de proximité. En effet, le magasin d'alimentation CottyMag, installé dans les locaux de l'ancien partenaire Le Petit Marché du coin, situé Au Village 8, proposera les services postaux à compter du 8 mai prochain. Le service à domicile mis en place de manière temporaire est quant à lui maintenu.

Avec cette solution mise en place avec succès dans différents points de vente, les clientes et les clients de Massonnens bénéficieront d'horaires attrayants, ceux du magasin d'alimentation CottyMag. À savoir, du lundi au vendredi de 6h30 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, le samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 ainsi que le dimanche de 08h00 à 12h00. Les opérations postales se feront au comptoir spécifique installé à proximité de la caisse du magasin et seront réalisées par le personnel de ce commerce. Les versements devront être effectués sans espèces et réglés comme par le passé avec la PostFinance Card, mais désormais aussi directement via les cartes Maestro, V PAY et d'autres cartes de débit.

Maintien du service à domicile

Afin de proposer des prestations de qualité à Massonnens suite à la fermeture de l'ancienne filiale en partenariat, le service à domicile a été mis en place de manière temporaire le 3 octobre 2022. D'un commun accord avec les autorités communales, la Poste va maintenir les prestations du service à domicile. Ainsi, les habitantes et habitants de Massonnens auront la possibilité d'effectuer leurs transactions postales directement sur le pas de la porte, auprès de leur facteur, ou en se rendant auprès de notre nouveau partenaire, le magasin d'alimentation CottyMag.

Contacts avec la Commune de Massonnens

Cette solution idéale résulte d'échanges constructifs entre la Poste et les autorités communales. Suite à la résiliation de notre partenaire précédent au 30 septembre 2022, la Poste s'est entretenue régulièrement avec les autorités communales de la situation relative à la desserte postale de Massonnens. Avec la mise en place du service à domicile, la Poste s'était engagée à étudier la solution d'une filiale en partenariat si elle devait se présenter. Un engagement tenu et acté au 8 mai 2023 avec le nouveau commerce CottyMag.

Renseignements

Tiziana Boebner
Responsable communication pour les cantons de Vaud et Fribourg
Tiziana.boebner@poste.ch - 076 459 84 31 ou 058 341 27 02